

Organismes financiers, Postes et télécommunications

Financiers

CCP - CNE

On trouve en Nouvelle-Calédonie un Office des postes et télécommunications offrant les services suivants :

– **CENTRE DE CHEQUES POSTAUX DE NOUMEA**, un délai de 10 à 12 jours est nécessaire pour recevoir son salaire sur un compte postal.

– CAISSE NATIONALE D'EPARGNE

Centre financier de l'OPT

48 agences réparties sur tout le territoire.

email : cfn@opt.nc

7, rue E. Porcheron - Quartier Latin

98899 NOUMEA CEDEX - Tél 26 88 00 - Fax 28 61 90

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 15h30

Les militaires titulaires d'un CCP ont la possibilité de retirer des espèces aux distributeurs automatiques.

Tous les virements entre un compte CCP métropole et un compte CCP calédonien sont gratuits. Pas d'utilisation du livret de CNE métropolitain sur le territoire. Il est possible d'ouvrir un livret de CNE sur le territoire et d'effectuer des virements entre le livret métropolitain et le livret local.

Ouverture d'un compte à distance

Il est possible d'ouvrir un compte à distance à partir de la métropole (sauf pour la caisse d'épargne). Il vous suffit d'envoyer une demande manuscrite ou mail en précisant l'adresse à laquelle vous désirez recevoir les imprimés d'ouverture de compte. Renseigner et signer les imprimés avant de les retourner en complétant l'envoi de la photocopie de votre carte d'identité ou passeport valide (permis de conduire non valable) et d'un justificatif de domicile datant de mois de trois mois.

L'OPT ne fait pas de change.

Banques :

On trouve en Nouvelle-Calédonie les agences de grandes banques métropolitaines (qui ont très peu de liens avec les agences de métropole) ou locales ayant un siège à NOUMEA.

BANQUE CALEDONIENNE D'INVESTISSEMENT

email : bci-direct.nc

54, avenue de la Victoire BP K5 NOUMEA - Tél 25 65 65

BANQUE NATIONALE DE PARIS NOUVELLE-CALEDONIE

email : julie.tomasi@bnpparibas.nc

37, av. H. Lafleur - BP K3 NOUMEA CEDEX - Tél 25 84 00

CAISSE D'EPARGNE DE NOUVELLE-CALEDONIE

email : crc@alyzeor.nc

13, rue de la Somme - BP H5 NOUMEA CEDEX - Tél 25 57 00

SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE DE BANQUE

email : cyril.annoncier@sgcb.nc

44, rue de l'Alma - BP G2 - 98848 NOUMEA CEDEX

Tél 25 63 00 - Fax 25 63 22

A Wallis, il n'existe qu'une seule banque succursale de la BNP disposant d'un distributeur automatique de billets :

Dès l'ouverture de votre compte (valable seulement pour les banques), si vous ne possédez pas de carte de crédit internationale, vous pourrez échanger de l'argent liquide en euros, contre des CFP, au guichet de votre nouvelle banque et cela sans frais.

SWF WALLIS

BP 59 MATA UTU

A Futuna, il n'y a pas d'agence permanente.

Cartes de crédit :

On peut utiliser sur le territoire les cartes de crédit internationales dans les distributeurs installés à Nouméa et en brousse, sans surplus de frais, et chez les commerçants.

A titre d'exemple, le plafond de retrait hebdomadaire, avec une carte Visa, délivrée à la BCI, est fixé à 35000 XPF, 290 euros, sur 7 jours glissants (et à 107000 XPF, 890 euros, pour une carte Visa Premier ou Gold)

Monnaie :

L'unité monétaire est le Franc Pacifique (XPF ou CFP). Son taux de conversion est de 8,38 euros pour 1000 XPF, soit 119,33 XPF pour 1 euro.

Postes :**Courrier**

Le tarif du courrier de métropole vers la Nouvelle-Calédonie est de 0,92 euros pour les envois jusqu'à 20 g.

Mentionnez « PRIORITAIRE » sur les lettres. Délai d'acheminement : 6 à 10 jours selon les lignes aériennes. Vous pouvez faire suivre le courrier individuel soit à l'adresse postale du lieu de travail, soit à votre adresse personnelle si vous disposez d'une boîte aux lettres (se renseigner auprès de son prédécesseur pour savoir le système utilisé dans votre futur logement).

Dans le sens Nouvelle-Calédonie métropole, le tarif pour tout objet de correspondance (lettre, carte postale, document, marchandises est le suivant :

de 0 à 20g : 110 XPF = 0,92 euros,

de 21 à 50g : 280 XPF = 2,35 euros.

Le code postal est obligatoire.

Agence postale :

Il existe une agence sur la base navale de NOUMÉA (pointe CHALEIX) qui est gérée par un agent postal assermenté par les PTT et l'OPT. Cette agence postale est ouverte : le lundi de 08h15 à 11h00 et 15h30 à 16h30, le mardi et jeudi de 9h00 à 11h00 et de 15h30 à 16h30, le mercredi de 7h15 à 11h45, le vendredi de 07h15 à 11h00 et 15h00 à 15h45.

Tout personnel militaire des FANC ainsi que sa famille, sous réserve de posséder un laissez-passer réglementaire, peut venir y effectuer toutes les opérations postales (vente de timbres locaux émission et paiement des mandats retrait à vue sur compte CCP local et ouverture de compte local). Aucune opération bancaire ne peut être effectuée à partir d'un CCP métropolitain. Donc, pour vos

ATTENTION

Les chèques vacances ne sont pas acceptés sur le territoire.

PARTICULARITES :

Tous les organismes financiers délivrent des formules de chèques pré-barrés, libellés en XPF, offrant une meilleure sécurité en cas de perte ou de vol.

Tout chèque en euros, déposé sur un compte ouvert dans un établissement financier de la place, génèrera des frais et un délai de traitement plus long pouvant atteindre trois semaines.

Si vous possédez un carnet de chèques bancaires en euros, nous vous conseillons de l'emporter.

Aucun découvert n'est autorisé sur les comptes OPT. Avant de clôturer vos comptes, assurez-vous que tous vos chèques aient été bien débités, pour éviter tout risque d'interdit bancaire à la Banque de France en métropole.

premiers règlements (ouverture de compteurs électrique, d'eau,...) soyez prévoyants.

Télécommunications :**Téléphones GSM :**

Les appareils portables GSM peuvent fonctionner sur le réseau local de Nouvelle-Calédonie (frais de mise en service 41,16 euros 3 abonnements « MOBILIS » disponibles à l'OPT), sous réserve d'avoir été débloqués par l'opérateur avant le départ de France.

Appareils téléphoniques et Fax :

Tous les appareils agréés France Télécom peuvent être installés sur le réseau téléphonique de Nouvelle-Calédonie.

Le prix des communications vers l'extérieur du territoire est très élevé, l'utilisation d'un télécopieur, bien plus avantageux, peut être envisagée voir conseillée (voir p.41).

Internet :

N'hésitez pas à privilégier les communications par internet qui sont gratuites entre ordinateurs (Skype, iChat...) et payantes vers des téléphones. (voir chapitre « logement » p.41).